



Strasbourg, le jeudi 18 mai 2023

Madame, Monsieur, chers amis,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de L'Arche à Strasbourg :

**Samedi 3 juin 2023, à 10h00**

à L'Arche à Strasbourg  
Place Andrée Viollis – 67100 Strasbourg

**A l'ordre du jour de l'Assemblée :**

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 11 juin 2022
- Rapport d'activités 2022
- Rapport financier 2022 et rapports du commissaire aux comptes
- Rapport moral
- Quitus au Conseil d'Administration
- Projets 2023
- Approbation des résolutions

**Si vous ne pouvez être présent, merci de penser à nous adresser le pouvoir ci-joint.**

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée. Ceux qui le souhaitent pourront également poursuivre la rencontre autour du pique-nique que nous vous proposons d'apporter.

Nous vous remercions pour le précieux soutien que vous témoignez à l'association par votre adhésion et nous réjouissons de vous retrouver bientôt.

André Lefèvre  
Président de L'Arche à Strasbourg

A noter :

L'assemblée générale est ouverte à tous. Ne pourront voter que les membres actifs à jour de cotisation (le bulletin d'adhésion 2023 est disponible sur le site internet, page association, si vous ne l'avez pas déjà retourné).

Les différents documents soumis à l'approbation sont consultables à partir d'aujourd'hui

- au bas de la page <http://www.arche-strasbourg.org/lassociation-larche-strasbourg> de notre site.
- ou sur demande auprès du secrétariat (03.88.79.00.65).
- ou sur place, le jour de l'Assemblée à partir de 9h30.